



La balance commerciale des industries mécaniques avec le Royaume-Uni est positive, (2,9 Mds d'euros d'exportations contre 2,2 Mds d'euros d'importation en 2016), la Grande-Bretagne étant le 4^e client de la France après l'Allemagne, les États-Unis et l'Espagne.

Brexit

Quelles conséquences pour les industries mécaniques?

La part représentée par le Royaume-Uni dans les exportations des équipements fluidiques (compresseurs, pompes et robinetterie) est de 7,2 %*.

La nouvelle politique industrielle britannique, annoncée par le gouvernement en début d'année risque à terme de modifier la législation vers un allègement des contraintes pesant sur les entreprises: aides d'état rendues possibles, exigences minimales revues à la baisse en matière environnementale et sociale...

Les priorités annoncées par Theresa May, Première Ministre britannique, dans la consultation publique « Building our industrial strategy » portent sur la structuration des filières industrielles (numérique, nucléaire...), la facilitation des exportations britanniques et des investissements étrangers, la stimulation de l'innovation à travers les marchés publics...

Les distorsions de concurrence qui peuvent en résulter sont donc un point de

vigilance et la Fédération des Industries Mécaniques a formulé un certain nombre de recommandations visant à préserver les intérêts des industriels (prise de position FIM en date du 15 novembre 2017).

Il convient de s'assurer que les produits non conformes ne rentrent pas dans l'UE via le Royaume Uni.

Les législations harmonisées assurent la libre circulation des marchandises et garantissent un haut niveau de sécurité aux consommateurs. Il convient de s'assurer que les produits non conformes ne rentrent pas dans l'UE via le Royaume-Uni. Il est également important que les certificats de conformité actuels soient reconnus pour ne pas alourdir les coûts administratifs. Les instances de normalisation devront également se plier aux règles actuelles: retrait des normes nationales au profit des normes communau-

taires. Les procédures douanières ne doivent pas se complexifier que ce soit en termes de durée de dédouanement ou de contraintes administratives. Dans un monde industriel complexe et imbriqué, il faut veiller à ce que les produits qui incorporent des composants britanniques ne perdent pas leur origine communautaire. La marque communautaire va-t-elle perdurer et sinon, va-t-on devoir redéposer les marques existantes pour le Royaume-Uni? De la même manière le projet de brevet communautaire qui devrait prochainement entrer en vigueur risque fortement d'être retardé.

Enfin, un risque existe que les britanniques rétablissent une préférence nationale pour leurs marchés publics, en contradiction avec les directives européennes; la FIM demande que le Royaume-Uni adhère à l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

* Chiffres Douanes 2016

Chiffres clés

La normalisation volontaire, accélérateur de croissance pour les entreprises de la mécanique qui s'y impliquent :

+23%
sur la croissance du
CA

+20%
sur la croissance du
CA export

+26%
sur la croissance de
l'EBE

Source : Étude de l'impact économique de la normalisation sur les industries mécaniques, réalisée par le BIPE pour UNM & AFNOR - Décembre 2017

Sommaire

2 Actualités À suivre... 3
4 Vie de l'association

Édito

Olivier BRIERE,
Pompes BROQUET,
Vice-Président Pompes
de PROFLUID

2018 Année de l'Industrie !

Le climat conjoncturel semble le démontrer et tant mieux. Des initiatives de tous bords se multiplient pour dynamiser nos métiers « Alliance pour l'Industrie du Futur », « La Fabrique de l'avenir », création de « France Industrie » ou de la « French Fab » avec bien sûr en point d'orgue ce fabuleux projet de « L'Usine Extraordinaire » qui se tiendra en novembre 2018 au Grand Palais à Paris.

Indéniablement la Mécanique bouge et PROFLUID s'inscrit dans le mouvement; outre une présence historiquement importante de notre syndicat dans les instances mécaniciennes pour défendre les intérêts de notre profession, c'est surtout au sein de l'équipe des permanents que les actions se multiplient: contribution à la feuille de route « économie circulaire », propositions pour la simplification et la fin des sur-transpositions, actions autour de la surveillance des marchés...

Parallèlement et sous l'impulsion de notre nouveau Président une large réflexion est menée au sein du Bureau, du Conseil d'Administration et de l'équipe pour inscrire PROFLUID dans cette dynamique « du Futur ».

Dans tous les cas nous comptons sur vous pour nous y aider!

Sur ces belles perspectives je vous souhaite une très fructueuse année 2018.

Propriétés objets BIM

Lancement de la phase 2



Dans le cadre du PTNB (Plan de Transition Numérique Bâtiment), et dans la continuité de la première phase qui s'est déroulée en 2016, le projet POBIM (Propriétés Objets BIM) entre dans sa deuxième phase début 2018.

+ d'infos: xsornais@profluid.org

Il répond à deux objectifs: appliquer à grande échelle (150 objets et 1500 propriétés minimum) la mise en application de la norme XP P-07-150 (également appelée PPBIM, pour Propriétés Produits BIM) et mettre à disposition des professionnels une bibliothèque de propriétés et d'objets génériques.

La norme PPBIM, par ailleurs portée au niveau Européen et en passe de l'être à l'international, définit une méthode de gestion normalisée d'un dictionnaire de propriétés des produits de

construction. Elle spécifie comment les propriétés et les groupes de propriétés doivent être établis par des utilisateurs et des experts dans un dictionnaire.

Les objets génériques (et leurs propriétés associées) issus de l'expérimentation seront ensuite intégrés dans une base de données générique libre de droits, et auront vocation à servir aux professionnels pour générer et travailler sur des maquettes numériques, des phases d'esquisse jusqu'au Dossier de Consultation des Entreprises (DCE). Ces ob-

jets génériques seront au fur et à mesure de l'avancement du projet complétés ou remplacés par ceux du fabricant finalement retenu pour la construction, transformant ainsi la maquette initiale en avatar numérique du bâtiment construit.

PROFLUID, directement ou via ses adhérents, participera à plusieurs groupes de travail, soit transversaux (affichage environnemental) soit sectoriels (plomberie, gaz...).

Cyber-sécurité pour les PME

Enjeux et Solutions



L'année 2017 a été marquée par de nombreuses cyber attaques. L'augmentation, la sophistication de ces attaques informatiques et l'entrée dans l'industrie connectée ont favorisé une réelle prise de conscience des industriels.

Pour répondre à ces attentes, la FIM a proposé le 21 novembre dernier, une conférence dédiée à la cyber-sécurité pour les PME. Cybercriminalité, propagation de fausses informations à grande échelle, espionnage à visée politique ou économique, attaques contre les infrastructures critiques (transport, énergie, communication...): ces nouvelles pratiques destructrices émanant de groupes étatiques ou non-étatiques se développent. Elles se jouent des frontières et des dis-

tances, sont difficilement attribuables et peuvent être mises en place relativement facilement, à bas coût et à très faible risque pour l'attaquant, ce d'autant plus que ce sont les vulnérabilités et les faiblesses de la sécurité des systèmes informatiques des entreprises qui sont ciblées. La sécurité du numérique repose avant tout sur des mesures simples et des bonnes habitudes à adopter: l'application de ces « mesures d'hygiène » comme les nomme l'ANSSI (Agence Nationale de la

Sécurité des Systèmes d'Information) permettrait ainsi d'éviter plus de 80 % des attaques informatiques rencontrées.

Dans le cadre de l'Alliance Industrie du Futur, un guide didactique sur la cybersécurité a été rédigé à destination des PME - ETI manufacturières. Il vient compléter toutes les publications déjà existantes sur le sujet et est basé sur les principes et doctrines portés par l'ANSII.

Numérique

Multiplication des initiatives européennes

Le Président de la Commission Européenne, Jean-Paul Juncker, a fait de la mise en place d'un « marché numérique unique connecté » l'une de ses 10 priorités stratégiques.

Deux feuilles de route, publiées successivement en 2015 et 2016, décrivent les priorités, qu'elles soient réglementaires ou de nature à favoriser l'innovation ou l'investissement.

Parmi les propositions de textes en faveur de la création d'un marché numérique, la libre circulation des données non personnelles fait l'objet d'une proposition de règlement actuellement à l'étude (septembre 2017). La directive sur les bases de données est en phase de consultation publique en vue de sa possible révision.

Le sujet de la cyber-sécurité est abordé dans le cadre d'une directive récemment publiée (« Security of Network and Information

System ») qui impose des exigences au niveau des états membres, une coopération renforcée entre états et l'obligation pour les secteurs stratégiques (énergie, eau transport...) de se conformer à des mesures particulières; cette directive doit être transposée dans les états d'ici mai 2018.

Pour 2018, le programme de travail de la commission s'attachera aux plateformes en ligne afin de garantir un e-commerce de confiance.

Le Parlement Européen n'est pas en reste et il s'est emparé du sujet de façon proactive avec plusieurs axes de travail dont la robotique (le « droit » des robots) et l'intelligence artificielle.

Reach : restriction du nickel

L'avis des industriels l'emporte !



+ d'infos: jchalet@profluid.org

Alors que nous informions les adhérents début 2017 d'une menace sur l'utilisation du nickel dans les douchettes, la dernière proposition de l'ECHA va dans le bon sens.

En février 2017, l'agence européenne des produits chimiques (ECHA) proposait un nouveau guide sur la restriction du nickel. Elle listait alors les douchettes comme exemple de produit en « contact prolongé avec la peau », imposant de fait aux metteurs sur le marché de vérifier que les taux de migration sont en dessous de 0,5 µg/cm²/semaine; une contrainte difficile à mettre en œuvre car la méthode de test entraîne des résultats très incertains et comporte un vieillissement de la couche de chrome. Cette « restriction » était à l'origine destinée principalement à lutter contre les allergies causées

par les bijoux contenant du nickel, une problématique de santé publique mobilisant à juste titre toutes les parties prenantes.

Le CEIR (Comité Européen des Industriels de la Robinetterie) s'est mobilisé et a pu démontrer à l'ECHA que cette extension à la robinetterie n'avait pas de sens, et la nouvelle proposition de l'ECHA mentionne désormais explicitement les douchettes comme exclues du périmètre.

Espérons que cette victoire soit maintenant validée dans la version officielle du guide qui sera publiée après approbation de la Commission et des autorités nationales.

CEN TC 458 « Agitation »

Un nouveau comité de normalisation européen présidé par la France



Le Bureau Technique du CEN a décidé de la création de ce comité dédié aux équipements industriels d'agitation et de mélange.

+ d'infos: jchalet@profluid.org

Ce tout nouveau comité européen de normalisation, proposé par la France a reçu le soutien de l'Italie, des Pays-Bas, de la Suède ainsi que de la Finlande. D'autres pays ont voté positivement sans s'engager à ce jour à participer aux travaux. Nous regrettons par ailleurs le vote négatif de l'Allemagne mais, compte-tenu des commentaires faits, nous restons persuadés que des experts allemands viendront très vite contribuer activement aux travaux. Le secrétariat sera assuré par l'Union de Normalisation de la Mécanique (UNM) et financé par PROFLUID.

Cette décision est une étape ma-

jeure du travail mené par la section agitation/mélange de PROFLUID depuis 2010.

Les normes qui ont été élaborées en France vont ainsi être utilisées pour structurer le marché européen en adoptant un langage commun entre clients, bureau d'études et ingénieries. Les différents travaux en cours au sein de la profession, chez PROFLUID, mais aussi au CETIM prennent également une perspective européenne.

D'une manière plus générale, les travaux normatifs sont aussi une opportunité d'échanges entre experts de la filière que nous espérons fructueux.

RoHS 2

Vers une extension des exemptions?

La Directive 2011/65/UE RoHS 2 évolue de manière régulière; son entrée en application progressive ainsi que les évolutions des exemptions (Annexe III et IV) afin de s'adapter aux progrès technique et scientifique exigent un suivi attentif.

+ d'infos: xsornais@profluid.org

Le dernier modificatif a été publié le 15 novembre dernier, l'occasion de revenir sur les derniers changements.

Pour les pompes et la robinetterie industrielle, ces équipements étant destinés à être intégrés dans de gros outils industriels fixes, ou de grosses installations fixes (voir positions Europump, et CEIR à venir), ils ne sont pas soumis à ce règlement.

En revanche, la robinetterie sanitaire électronique pourrait se voir impactée dès juillet 2019, date d'entrée en vigueur pour les articles de catégorie 11. Il en résulterait que leurs composants électriques « classiques » (câbles, etc.) devraient être conformes, mais également les parties non-électriques qui devraient être fa-

briquées à partir de matériaux ne comportant pas plus de 0,1 % de plomb en masse (par exemple pièces en alliage de cuivre). Toutefois, la commission a diffusé fin septembre un projet de mise à jour, portant notamment sur les exemptions 6: « plomb dans les alliages ».

Y sont reconduites les exemptions du plomb en tant qu'élément d'alliage dans l'acier destiné à l'usinage et l'acier galvanisé (0,35 % en masse), dans l'aluminium (0,4 % en masse), et dans le cuivre (4 % en masse). Pour ces trois cas, le projet recommande une exclusion jusqu'en juillet 2024 pour la catégorie 11. Ce modificatif sera soumis au vote début 2018.

Economie circulaire

Un ambitieux chantier qui va impacter l'ensemble de l'industrie



La notion d'économie circulaire a été présentée pour la première fois dans ces mêmes pages en 2014 (Profluid Info N° 69); la « Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte » y faisait largement référence et nous commencions à la mettre en pratique à travers la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) qui rend les fabricants responsables de la fin de vie des équipements qu'ils ont mis sur le marché. L'idée continue de faire son chemin en Europe et en France et des conséquences très concrètes sont à attendre pour notre secteur.

La prise en compte d'un monde aux ressources matière et énergétiques limitées est l'objectif clef de l'économie circulaire. La consommation de matière première peut ainsi être réduite en concevant des produits avec des matériaux recyclables et recyclés, avec des durées de vie plus longues et utilisant moins de matériaux et d'énergie dans leur phase de vie.

Le paquet « économie circulaire » de la commission européenne

Il comprend à la fois des directives et des projets non réglementaires applicables aux différentes étapes du cycle de vie des produits: conception des produits avec la directive « Ecodesign », consommation avec les écolabels européens ou les achats publics verts (« green public procurement »), gestion des déchets avec la révision de la directive cadre sur les déchets, ou prise en compte des « matières premières secondaires » avec notamment la parution prochaine d'une stratégie européenne sur les plastiques. La directive européenne « Ecodesign » a imposé des niveaux d'efficacité énergétique élevés sur les pompes, les moteurs et bien d'autres produits grand public. Les résultats sont là, avec une économie de 175 Mtep (millions de tonnes équivalent pétrole) d'ici 2020, ce qui équivaut à la consommation annuelle de l'Italie. Mais les autres aspects, comme la durabilité, n'ont jusque-là pas ou peu été abordés par la Directive. Pour aller plus loin, la Commission Européenne a donc émis un mandat de normalisation auprès du CEN afin de rédiger des normes traitant de durabilité, recyclabilité, réutilisabilité, réparabilité et facilité de traitement en fin de vie.

De nouvelles normes pour caractériser les produits en termes d'efficacité des ressources

Cette boîte à outils doit permettre à la Commission d'imposer des

critères d'efficacité des ressources dès 2019 pour certaines catégories de produit.

Le comité JTC 10 a été créé au sein du CEN et il a inscrit à son programme de travail 10 projets de normes dont certains réclament la plus grande vigilance en raison de leur complexité mais également de leur aspect transversal.

La notion de « durabilité » fait ainsi l'objet d'un projet de norme cherchant à répondre aux objectifs de lutte contre l'obsolescence programmée qui concerne certains produits grands publics mais qui s'appliquerait également à des équipements fabriqués en petite ou moyenne série.

Nous devons être extrêmement vigilants pour que les critères proposés soient pertinents et vérifiables

Une autre norme traitera du taux de matières recyclées, ce qui peut sans doute se vérifier au niveau d'une entreprise ou d'un site industriel en mettant en place un système de traçabilité, mais des questions se posent quant à son application à un produit individuel...

Puisqu'en fine, ces travaux seront utilisés pour définir des exigences réglementaires sur nos produits, nous nous devons d'être extrêmement vigilants pour que les critères proposés soient pertinents et vérifiables, applicables par tous, y compris les PME et les importateurs, et qu'ils n'entraînent pas de surcoûts disproportionnés par rapport à l'objectif.

Pour cela, PROFLUID et la FIM sont représentés dans les groupes de travail par des industriels, des permanents, ainsi que des experts du CETIM mandatés par l'organisation professionnelle.

La mise en œuvre concrète de ces normes interviendra après 2020, le temps de finaliser les projets en cours, puis de les décliner dans les

normes « produits » ainsi que dans les Règlements Ecodesign.



Des exigences sur les produits et des incitations fiscales...

En France, le Conseil National de l'Industrie (CNI) travaille à plusieurs contributions qui enrichissent les débats des ateliers de construction de la « Feuille de route économie circulaire » que le Ministère de la Transition Écologique doit remettre pour mars 2018. Cette feuille de route concerne en particulier la réduction des déchets et l'utilisation de matières recyclées.

On peut se féliciter que, pour le moment, les discussions reconnaissent globalement la nécessité de tenir compte des travaux européens décrits ci-dessus et ne cherchent pas à recréer de nouvelles normes ou règles franco-françaises...

L'un de ces ateliers, « Instruments économiques, fiscalité et financements », étudie différentes propositions telles que la création d'une « TVA circulaire » à l'instar du modèle suédois, les crédits d'impôt, l'instauration d'une taxe sur la matière ajoutée (le prix dépendrait de l'utilisation des matériaux renouvelables ou non, de la consommation d'énergie pour le concevoir ou l'utiliser...) ou encore une taxe « amont » sur les produits manufacturés non recyclables ou non soumis à REP, projet qui est régulièrement proposée depuis plusieurs années...

La FIM suit ces différentes initiatives, avec les autres fédérations industrielles concernées.

SAVE THE DATE

CONGRÈS PROFLUID 2018

Save the date
Jeudi 31 mai
et vendredi 1^{er} juin
Abbaye de Royaumont



CONGRES PROFLUID 2018

Pour son prochain congrès PROFLUID a choisi un lieu qui cultive l'esprit de la rencontre. PROFLUID vous donne rendez-vous dans un lieu d'accueil et de réflexion fondé en 1228 par Louis IX - futur Saint Louis - avec le soutien de sa mère Blanche de Castille. La fondation Royaumont s'attache depuis des décennies à faire dialoguer le monde de la culture et de la pensée avec les acteurs de l'économie et nous espérons que vous serez nombreux à répondre à l'invitation !

Nouvel adhérent:



Depuis plus de 145 ans sur le marché de l'eau et de l'assainissement, VAG propose toute une gamme de vannes à opercule, vannes papillon, vannes guillotines et murales, vannes de régulation, vannes annulaires, clapets et ventouses. Tous ces produits sont de conception et de fabrication européenne.

Nomination



Vincent VERNEYRE
Directeur Général
Adjoint UNM

Après plusieurs années dans l'industrie française tant dans l'automobile chez PSA que l'aéronautique au sein de Dassault Aviation, Vincent Verneyre a rejoint l'UNM en juin 2016. Il a été nommé au poste de Directeur Général Adjoint en octobre 2017.

À vos agendas !

Réunions PROFLUID

- Vendredi 19 janvier**
Section Nucléaire
- Mercredi 14 février**
Bureau
- Jeudi 15 mars**
Réunion conjointe Départements Industrie & Cycle de l'eau (matin)
- Mardi 20 mars**
Département Bâtiment Sanitaire
- Mardi 27 mars**
Comité de Coordination Technique (CCTE)

Réunions FIM / Partenaires

- Mardi 6 février**
Colloque FIM-ANIA
- Mardi 6 février**
Commission du Commerce Extérieur GIIN
- Mardi 6 février**
Conférence FIM-FIEEC sur le règlement européen sur les données personnelles

Congrès

- EUROPUMP & PNEUROP**
Association européenne des constructeurs de pompes & Association européenne des constructeurs de compresseurs de pompes à vide et outils à air comprimé
17 au 19 mai 2018
Bruxelles (Belgique)
- PROFLUID**
31 mai et 1^{er} juin 2018
Abbaye de Royaumont
95270 Asnières-sur-Oise
- CEIR**
Comité Européen de l'Industrie de la Robinetterie
7 et 9 juin 2018
Italie

Salons

- SEPEM ROUEN**
Salon professionnel dédié aux services, équipements, process et maintenance industriels.
Du 30 janvier au 1^{er} février
ROUEN - Parc des Expositions
rouen.sepem-industries.com/

CFIA
Carrefour des Fournisseurs de l'Industrie Agroalimentaire
Du mardi 13 au jeudi 15 mars 2018
Parc Expo Rennes Aéroport
cfiaexpo.com/

CYCL'EAU
1^{er} salon professionnel régional dédié à la gestion de l'eau en Adour Garonne
Mercredi 21 au jeudi 22 mars
BORDEAUX H14
cycleau-lesalon.org

GLOBAL INDUSTRIE
Fédère les salons Midest, Smart-Industries, Industrie et Tolexpo
Mardi 27 au vendredi 30 mars
Parc des expositions
PARIS NORD - VILLEPINTE
global-industrie.com

PCH MEETINGS
Congrès d'affaires international pour les industries pharmaceutiques, chimiques et pétrochimiques
Mercredi 28 au Jeudi 29 mars
LYON - Espace Tête d'Or
pchmeetings.com

FCTM
Forum Chaudronnerie Tuyauterie & Maintenance Industrielle
Du mardi 15 au vendredi 18 mai
STRASBOURG
Palais des Congrès
forum-fctm.com/

FORMATIONS



Du 5 au 9 février 2018

Audit de la performance énergétique des systèmes de pompage

Réaliser une mission d'audit et formuler des préconisations afin d'optimiser la performance énergétique d'un système de pompage en environnement industriel complexe.

Mardi 30 janvier 2018

Objet connecté - Service connecté : pourquoi, comment ?

Jeudi 15 et vendredi 16 février 2018

Directive Équipement Sous Pression : connaître les principales exigences de la DESP 2014/68/UE

Mercredi 14 mars 2018

Préparer efficacement son entreprise aux enjeux des règles de protection des données RGPD (Règlement Européen sur la Protection des Données)

Mardi 15 et mercredi 16 mai 2018

L'essentiel des directives ATEX mise en œuvre et évolution réglementaire

L'entrée en vigueur en 2016 de la directive ATEX révisée est l'occasion de mettre à jour vos connaissances et de clarifier les nouveautés.

+ d'infos: memzivat@profluid.org

Octobre

Trois réunions de départements

Les 3 réunions de Départements se sont tenues sur le mois d'octobre avec une bonne participation et des ordres du jour riches en intervenants. Le responsable économique de la FFB est venu présenter les perspectives économiques du marché du bâtiment; le sujet de la responsabilité des fabricants dans le bâtiment a été traité par Maître Loïc Guillaume. Au cours de la réunion du Cycle de l'Eau, les associations FP2E et « Les canalisateurs de France » sont venus échanger avec les participants. Enfin, pour le marché de l'industrie, la société ATOS a présenté sa solution pour la transformation digitale des entreprises.

Toute l'équipe de PROFLUID vous souhaite une très belle année 2018

